



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 27.03.2024

**Numéro de publication:** HR02-1005995776

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation RD Light Sàrl, Le Mouret, nouveau RD Light SA Spécialiste en éclairage

RD Light SA Spécialiste en éclairage

Chemin de Botchets 22

1724 Le Mouret

Jusqu'ici

RD Light Sàrl

RD Light Sàrl, à Le Mouret, CHE-116.115.017 (FOSC du 16.08.2016, p. 0/3005463). Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 100 parts sociales de CHF 1'000. L'associé Richard Daniel est désormais titulaire de 100 parts de CHF 1'000. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 20.02.2024 et bilan au 31.12.2023, présentant des actifs de CHF 561'917 et des passifs envers les tiers de CHF 163'531, soit un actif net de CHF 398'386, contre attribution à l'associé de 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: RD Light SA Spécialiste en éclairage. Nouveau but: la société a pour but l'étude, d'éclairage, import, export et distribution de matériel électronique et électrique dans le domaine de l'éclairage, de l'écologie, de la technologie et de l'énergie. La société peut, tant en Suisse qu'à l'étranger créer des succursales, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder. D'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son but, accorder des prêts à ses associés et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des associés et des tiers et garantir ces emprunts par l'émission de nantissements et de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Statuts modifiés le 20.02.2024. Personne inscrite modifiée: Richard Daniel, associé, gérant, président, signature individuelle, maintenant administrateur, signature individuelle.

Registre journalier no 2290 du 22.03.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 157, Date: 16.08.2016

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg